

La nature et la fonction de la Confession de foi



Canadian Conference
of Mennonite Brethren Churches

Copyright © 2018 Kindred Productions, Winnipeg, Manitoba, Canada
First Printing – November 2018
Published by Kindred Productions, Winnipeg, Manitoba, Canada
Printed by CP Printing Solutions, Winnipeg, Manitoba, Canada
ISBN 978-1-894791-52-6

For a commentary and pastoral application of the MB Confession of
Faith or to order additional copies, contact Kindred Productions
1-800-545-7322 – www.kindredproductions.com

Préface

La nature et la fonction de la Confession

Dieu s'est révélé de manière ultime en Jésus-Christ, Celui qui détient tout pouvoir dans le ciel et sur la terre (Matthieu 28.18). La Bible, inspirée de Dieu par le Saint-Esprit, proclame Christ. C'est « la Parole infaillible de Dieu et le guide qui fait autorité en matière de foi et de pratique. »¹

En réponse à la révélation de Dieu, les frères mennonites ont déclaré nos convictions communes dans notre confession de foi, établissant ainsi notre identité en tant que frères mennonites au Canada. Ces convictions ne sont pas de simples croyances, mais des engagements fondamentaux à vivre pleinement si nous les assumons en tant que telles. Ces convictions brosent un portrait de ce que signifie vivre en tant que disciples fidèles de Jésus. Elles témoignent de l'Évangile transformateur de Jésus-Christ.

Quel est le rôle de la confession de foi des frères mennonites dans la vie de l'Église ?

1. Elle exprime nos convictions communes et notre identité en tant que frères mennonites. Ces convictions...

- reflètent notre engagement à vivre sous l'autorité de Christ, Celui que les Écritures nous révèlent par le Saint-Esprit ;
- décrivent les enseignements de la Bible que les frères mennonites du Canada croient être vrais ;
- fournissent un guide d'interprétation pour comprendre et mettre en application les Écritures ;
- sont axées sur les ministères d'enseignement et de prédication afin de fortifier et conduire l'Église ;
- définissent l'identité théologique commune des FM ;
- permettent d'appliquer l'enseignement de la Bible aux enjeux auxquels l'Église est confrontée.

2. Elle exprime notre vision de la fidélité dans le discipulat et la pratique culturelle. Cette vision...

- décrit le genre de disciples que les frères mennonites aspirent à être ;
- appelle l'Église des frères mennonites à mettre en pratique nos convictions par l'intégration de la théologie et de la pratique ;
- forme et dirige les célébrations dans les communautés locales ;
- familiarise les nouveaux croyants à l'enseignement des Écritures ;

- appelle les nouveaux responsables d'Église et les Églises émergentes à se joindre à une communauté d'alliance ;
- instaure l'unité par un consensus concernant l'interprétation du message biblique ;
- fournit un guide normatif pour la discipline selon les Écritures ;
- met en évidence que la foi chrétienne forme un tout homogène de croyance, d'appartenance et de comportement (c'est-à-dire : le savoir, la confiance et l'action) ;

3. *Elle exprime notre témoignage à l'Évangile de Jésus Christ.*

Ce témoignage...

- atteste l'œuvre de réconciliation et de transformation de Dieu à travers Jésus-Christ par la puissance du Saint-Esprit ;
- forme les croyances et les pratiques communes des frères mennonites ;
- affiche une proclamation et une démonstration paisible et missionnelle par l'Église de la vie, de la mort, de la résurrection et du règne de Jésus, un témoignage fondé sur nos convictions théologiques profondes ;
- pose un fondement pour nos réseaux et pour nos partenariats de mission avec d'autres groupes chrétiens.

Les questions les plus fréquentes concernant la confession de foi

1. *Pourquoi avons-nous choisi une confession de foi plutôt qu'une profession doctrinale de foi ?*

La confession de foi est plus qu'une profession doctrinale de foi en ce qu'elle représente les convictions partagées par une communauté et exprimées comme une théologie vécue, ce qui caractérise notre identité commune. Cette confession n'est pas simplement une série de croyances doctrinales auxquelles nous adhérons. Il s'agit plutôt de nos convictions fondamentales et les engagements que nous cherchons à mettre en pratique dans nos vies, notre ministère et notre témoignage. Ceci est essentiel, car nos convictions reflètent ce que nous croyons, la manière dont nous vivons et ce que nous enseignons.²

La confession de foi des frères mennonites décrit une compréhension commune des Écritures, une compréhension que nous avons discernée et confessée publiquement ensemble en tant que communauté. En tant que telle, la confession est descriptive — pas descriptive dans le sens des résultats majoritaires compilés à partir d'un sondage des convictions des frères mennonites — mais descriptive de ce que les frères mennonites comprennent communément du

message biblique.³ Notre confession renvoie à la Bible et fait autorité dans la mesure qu'elle est biblique.⁴

2. Comment cette confession de foi sert-elle de fondement pour l'identité FM ?

L'identité du croyant est en Christ, Celui que le Père a envoyé pour délivrer, guérir, racheter et restaurer le monde par sa mort expiatoire, sa résurrection et son ascension à la droite du Père. Le but de Dieu est de créer pour lui-même un peuple. Être « en Christ » signifie que nous avons été baptisés en un corps, son Église. Nous devons vivre notre identité en Christ en tant que disciples dans le contexte d'une église locale, qui fait partie intégrante de l'ensemble du peuple de Dieu.

Nous dégageons notre identité de frères mennonites en tant que famille d'Églises de trois caractéristiques qui sont étroitement reliées : des convictions communes, des relations communes, et une mission commune. La confession de foi articule les convictions fondamentales des frères mennonites et exprime notre engagement à nous attacher au message des Écritures tel que nous le comprenons et à le mettre en pratique. Si les frères mennonites devaient modifier nos convictions, notre communauté serait différente de ce qu'elle était auparavant. Bien qu'il y ait des perspectives théologiques et des pratiques communautaires diverses au sein de la famille frère mennonite, la confession représente notre effort d'exprimer nos convictions de base communes. Alors que la confession ne prétend pas définir un ensemble de croyances rigides ou imposer une pratique uniforme au sein de toutes les Églises, elle fonctionne comme une déclaration communément convenue sur ce que signifie être frère mennonite.⁵

3. Quel est le rôle de l'herméneutique communautaire dans la rédaction de la confession de foi ?

L'herméneutique communautaire se caractérise par le rassemblement de l'Église autour des Écritures afin d'écouter l'Esprit.⁶ « Nous pratiquons une herméneutique collective par laquelle nous sommes attentifs aux préoccupations des particuliers et des Églises, mais cherchons à discerner ensemble la signification et l'intention des Écritures. »⁷ Les frères mennonites croient que le même Esprit qui a inspiré la Bible guide la communauté de foi dans son interprétation des Écritures.⁸ Notre conviction que la Bible est « le guide qui fait autorité en matière de foi et de pratique » va au-delà d'une affirmation formelle et se transforme en réalité transformative lorsqu'il y a un consensus sur l'interprétation de la Bible au sein de la communauté.⁹ Simplement affirmer l'autorité de la Bible ne résout pas les

questions d'interprétation, car toute lecture requiert une interprétation.¹⁰ Au contraire, à mesure que l'Église s'engage dans un processus d'étude et de discernement, cela crée un espace où l'Esprit peut guider l'Église vers une interprétation commune des Écritures et une entente sur la manière dont cette interprétation sera mise en pratique.

La pratique de l'herméneutique communautaire est fondée sur le Nouveau Testament, et en particulier sur l'enseignement de Jésus sur « lier et délier » (Matthieu 18.18), le langage utilisé par les rabbins lorsqu'ils interprétaient la loi pour décider si certains comportements étaient interdits (liés) ou permis (déliés). Jésus a reconnu que l'Église serait impliquée, elle aussi, dans un processus de discernement à propos de la manière d'appliquer les Écritures aux nouveaux enjeux auxquels elle serait confrontée dans des contextes divers. La présence de Jésus parmi les croyants nous permet de nous accorder entre nous, de parler avec « une seule voix » (Matthieu 18.19-20) alors que nous cherchons à discerner la volonté de Dieu. Les instructions de Paul à l'Église rassemblée : « quant aux prophètes, que deux ou trois parlent, et que les autres évaluent leur message » (1 Corinthiens 14.29 SG21) encouragent tous à participer, mais reconnaissent que ce qui est dit doit être éprouvé par la communauté. Les premiers anabaptistes appelaient ces deux références « la règle du Christ » et « la règle de Paul ». Le modèle de la Conférence de Jérusalem, où l'Église se rassemblait afin de discerner la manière dont l'Évangile est reçu par les non-juifs (Actes 15), fournit un exemple concret de la manière d'écouter la Parole et l'Esprit face au désaccord et au conflit. Il s'agit ni d'un processus démocratique favorisant la majorité, ni un rapprochement forcé de toutes les opinions.

L'Esprit de Dieu parle à l'Église à travers la Parole de Dieu ; et l'exemple de l'Église primitive nous décrit des auditeurs croyants actifs et non passifs. Leur exemple appelle à la participation commune de la communauté à étudier les Écritures afin de discerner ce que Dieu dit. Les responsables facilitent l'écoute de la Parole, l'écoute mutuelle ainsi qu'un processus décisionnel sain. Selon les enjeux, ceci peut se faire dans les assemblées locales ou à une échelle plus grande, dans les conférences provinciales ou nationales. La participation communautaire dans le discernement du sens et de la pertinence des Écritures remet en cause la tendance à considérer la lecture biblique principalement comme une expérience individuelle ou privée, ce qui conduit souvent à des interprétations personnelles.

4. Pourquoi les frères mennonites révisent-ils leur confession de foi ?

Alors que l'Église continue à réfléchir à notre compréhension des Écritures dans le contexte d'un monde en évolution, notre défi est de comprendre les

Écritures et de les assumer fidèlement, ce qui pourrait conduire l'Église à modifier ses comportements et ses relations. Toutefois, toute modification doit être amenée dans une obéissance sans compromis à la Parole et à l'Esprit de Dieu. Puisque la confession de foi est descriptive, elle n'est pas une déclaration figée, mais susceptible d'être revue et révisée. (Elle a été révisée dans les années 1970 et 1990.)¹¹

Les raisons qui ont motivé la révision comprennent le désir de la rendre plus accessible et intelligible, de développer un consensus plus large parmi les Églises et d'aborder les nouveaux enjeux auxquels l'Église est confrontée. Les frères mennonites reconnaissent qu'à aucun moment dans l'histoire, l'Église n'a eu une compréhension intégrale de la Parole de Dieu et de Sa volonté.¹² Alors que ses relations avec le monde et les contextes dans lesquels elle se trouve et dans lesquels elle témoigne évoluent, l'Église doit chercher la direction de l'Esprit au travers de l'étude de la Parole de Dieu.

5. De quelles manières la confession de foi fait-elle autorité ?

Il faut comprendre que la confession de foi est normative pour les Églises des frères mennonites parce qu'elle exprime ce que les frères mennonites croient que la Bible enseigne et ce que comporte la fidélité à l'Évangile.¹³ Les convictions ou les affirmations dans la confession sont normatives dans le sens qu'elles reflètent une lecture ou une interprétation fidèle des Écritures.¹⁴ Ainsi, la confession engage toutes les Églises des frères mennonites et on s'attend à ce que les pasteurs, les enseignants ainsi que les responsables de la conférence affirment et enseignent la confession.¹⁵

6. Que se passe-t-il lorsqu'une Église s'éloigne de la confession de foi ?

Il a toujours été convenu qu'un éloignement de la confession serait une violation des relations d'alliance.¹⁶ Dans une résolution de 1987, les frères mennonites affirment que les pasteurs, les enseignants et les Églises ne sont pas autorisés à « ignorer ou enseigner des convictions qui ne sont pas en accord avec notre confession de foi ». ¹⁷ À cette époque, le comité Foi et Vie a aussi reconnu qu'il se pourrait que des responsables fassent valoir leur intégrité par une adhésion « aux principes énoncés dans la confession » plutôt que par une adhésion à la confession « rigide et légaliste ». ¹⁸

Dans d'autres termes, des difficultés avec certains énoncés dans la confession ne sont pas incompatibles avec une affirmation de la confession en principe. Toutefois, les Églises et les responsables d'Église qui négligent ou rejettent passivement la confession, ou qui choisissent délibérément de l'entraver, entraînent un processus qui inclut le dialogue, l'exhortation, et éventuellement la discipline.

7. Est-ce que tous les articles dans la confession de foi ont une importance égale ?

Les frères mennonites rejettent une confession à deux niveaux qui différencient ce qui est « essentiel » de ce qui est « non-essentiel ».¹⁹ Toutefois, parmi les 18 articles dans la confession de foi, certains peuvent avoir plus d'importance que d'autres (comparez « le salut » et « l'intendance ») et d'autres abordent des questions associées à des articles précédents (voire « création et humanité » et « le caractère inviolable de la vie humaine »). Cependant, chaque article exprime la compréhension qu'ont les frères mennonites de l'enseignement de la Bible à propos d'un sujet donné. En ce qui concerne la foi chrétienne et sa pratique, beaucoup de choses ne figurent pas dans la confession de foi, car les frères mennonites reconnaissent des divergences d'interprétation et de perspective. La nature de notre confession est qu'elle exprime les convictions fondamentales communes des frères mennonites ; ainsi l'insertion dans la confession est d'ores et déjà une déclaration de ce que nous estimons être essentiel.²⁰

Une approche à deux niveaux donne l'impression que l'enseignement biblique sur certains sujets ne vaut pas véritablement la peine d'être mentionné parce qu'on l'estime non essentiel. De plus, on établit souvent une distinction entre : « essentiel » et « non essentiel », entre ce qu'on croit et la manière dont on le vit – justement la connexion qui se trouve au cœur de l'identité frère mennonite.²¹

Le schéma ci-après illustre certains liens intrinsèques entre les articles de la confession de foi. Ces liens ne s'appuient pas sur ce qui est essentiel ou non-essentiel. Le Dieu trinitaire se trouve au cœur de l'ensemble et il est entouré par les affirmations centrales de notre foi qui relèvent de notre compréhension de Dieu telle que révélée dans les Écritures. Les cercles extérieurs reflètent les convictions qui qualifient les pratiques et suscitent les questions qui émergent de notre expérience du monde.



8. *Quel est l'objectif d'une confession de foi FM en vue de la mission de l'Église au Canada ? Est-ce qu'un énoncé évangélique plus générique ou même plus axé sur la doctrine contribuerait davantage pour promouvoir l'unité avec d'autres Églises chrétiennes ?*

Il n'existe pas de croyants génériques, uniquement des croyants particuliers. Ignorer la couleur particulière d'un groupe de croyants risque de ne pas tenir compte de l'œuvre précise du Saint-Esprit au sein du groupe. La croissance vers l'unité de l'Esprit et la maturité en Christ s'opèrent lorsque nous reconnaissons les convictions communes et particulières de chaque famille et de chaque tradition d'Église.

La confession de foi des frères mennonites représente les convictions communes d'une communauté particulière, d'une famille d'Églises qui vit en relation les uns avec les autres en tant qu'expression concrète de ce que signifie être membres du peuple de Dieu. L'identité des frères mennonites se dégage du parcours commun d'une communauté de disciples appelés à participer conjointement à la mission de Dieu. Les frères mennonites accueillent en tout temps de nouveaux membres à cette famille, famille dont le Canada est l'une de plus de 20 conférences nationales de frères mennonites.²² En tant que famille d'Églises, les frères mennonites possèdent une longue tradition

d'amitié et de partenariat dans la mission avec des Églises et des familles d'Église diverses. Bien que nous partagions de nombreuses convictions communes avec d'autres croyants, la supposition qu'on ne peut atteindre une unité que lorsque chacun consent à un ensemble de croyances doctrinales choisies (ou génériques) est erronée. Notre confession permet à d'autres de connaître qui nous sommes en tant que famille d'Églises, ce qui renforce plutôt qu'il n'entrave notre capacité à construire des relations avec d'autres familles d'églises et à collaborer étroitement avec elles dans la proclamation de la bonne nouvelle du Royaume de Dieu.

Elton DaSilva, Andrew Dyck, Doug Heidebrecht, Ingrid Reichard, Rob Thiessen, Tabitha VandenEnden, Comité de réflexion sur la confession de foi au sein de l'équipe nationale Foi et Vie.

Sources

Confession de foi : Commentaire et application pastorale. Comité Foi et Vie et Kindred Productions, Winnipeg 2000.

"Consensus and Change in Respect to Ethical Issues." [« Le consensus et le changement par rapport aux questions éthiques »]. *Yearbook : Conférence générale des Églises des frères mennonites, 51^e session*, 11-12. Winnipeg : Christian Press, 1969.*

Heidebrecht, Doug. "Confessing Our Faith: The Significance of the Confession of Faith in the Life of the Mennonite Brethren Church." [« Confesser notre foi : l'importance de la Confession de foi dans la vie de l'Église frère mennonite »] Dans l'article : *Renewing Identity and Mission: Mennonite Brethren Reflections after 150 Years*, [« Renouveler l'identité et la mission : réflexions des frères mennonites 150 ans après »] édité par Abe J. Dueck, Bruce L. Guenther, et Doug Heidebrecht, 141-153. Winnipeg: Kindred Productions, 2011.*

Heidebrecht, Doug. "Gathering around the Word to Listen to the Spirit: Community Hermeneutics Explained." [« S'assembler autour de la Parole pour écouter l'Esprit – l'herméneutique communautaire expliquée »] *Mennonite Brethren Herald*, mai 2011, 8-9.*

"The Individual Member and Guidelines of the Church." [« Le membre individuel et les directives de l'Église »]. *Yearbook : Conférence générale des Églises des frères mennonites, 60^e session*, 13. Winnipeg: Christian Press, 1969.*

"Resolution on Confession of Faith." [« Résolution sur la Confession de foi »]. *1987 Yearbook : Conférence générale des Églises des frères mennonites*, Abbotsford, les 7-11 août 1987, 68-69.*

Toews, John E. "The Meaning of the Confession." [« La signification de la Confession »] *Mennonite Brethren Herald*, le 28 octobre 1988, 6-7.*

Toews, John E. "Reflections on Issues Re the Confession of Faith." [« Réflexions sur les questions concernant la Confession de foi »]. Énoncé de position pour la Conférence générale BORAC. Le 25 avril 1988. A220, BORAC Box 5, ML&A, Fresno.*

*Ces documents n'ont pas été traduits en français.

Notes de la fin

¹ « Article 2 : La révélation de Dieu » Confession de foi FM.

² *1987 Yearbook, Conférence générale des Églises frères mennonites* (Abbotsford, 7-11 août 1987), 67.

³ "Resolution on Confession of Faith," *1987 Yearbook, Conférence générale des Églises frères mennonites* (Abbotsford, August 7-11, 1987), 68.

⁴ Ibid.

⁵ John E. Toews, "The Meaning of the Confession," *Mennonite Brethren Herald*, le 29 octobre 1988, 7.

⁶ Texte adapté de Doug Heidebrecht, "Gathering around the Word to Listen to the Spirit: Community Hermeneutics Explained," *Mennonite Brethren Herald*, mai 2011, 8-9.

⁷ "Resolution on Confession of Faith," 69.

⁸ « Article 2: La révélation de Dieu », Confession de foi FM.

⁹ John E. Toews, "Reflections on Issues Re the Confession of Faith," énoncé de position pour la Conférence générale BORAC. Le 25 avril 1988, A220, BORAC, Box 5, ML&A, Fresno, 7-8 et « Article 2 : La révélation de Dieu »

¹⁰ Ibid.

¹¹ "Resolution on Confession of Faith," 68.

¹² Le texte a été adapté de "Consensus and Change in Respect to Ethical Issues." *Yearbook, Conférence générale des Églises frères mennonites, 51^e session* (Winnipeg: Christian Press, 1969), 11-12. Voir aussi "The Individual Member and Guidelines of the Church." *Yearbook, Conférence générale des Églises frères mennonites, 60^e Session* (Winnipeg: Christian Press, 1969), 13.

¹³ "Resolution on Confession of Faith," 68.

¹⁴ Toews, "The Meaning of the Confession," 7.

¹⁵ "Resolution on Confession of Faith," 68.

¹⁶ Ibid., 68.

¹⁷ "Resolution on Confession of Faith," 69.

¹⁸ *1987 Yearbook, Conférence générale des Églises frères mennonites* (Abbotsford, August 7-11, 1987), 72.

¹⁹ À une conférence d'étude en 1988, les frères mennonites ont rejeté la création d'une Confession de foi à deux niveaux et ont déclaré une approche commune. Voir le rapport du Findings Committee, Board of Reference and Counsel Study Conference (Calgary, 27-29 avril 1988), 1, CMBS (Winnipeg).

²⁰ Doug Heidebrecht, "Confessing Our Faith: The Significance of the Confession of Faith in the Life of the Mennonite Brethren Church," dans *Renewing Identity and Mission: Mennonite Brethren Reflections after 150 Years*, édité par Abe J. Dueck, Bruce L. Guenther, et Doug Heidebrecht (Winnipeg: Kindred Productions, 2011), 147.

²¹ Ibid.

²² Voir www.icomb.org



Canadian Conference
of Mennonite Brethren Churches

www.mbchurches.ca